Les autorités ont-elles interdit à des Marocains de Ceuta d’accéder au Maroc ?

27.12.2019 | Un titre de voyage accordé à des Marocains résidant à Ceuta. / Ph. El Faro de Ceuta

Les autorités marocaines auraient empêché des personnes munies pourtant d’un document de voyage d’entrer au Maroc depuis Ceuta.

Selon El Faro de Ceuta, cela concerne les Marocains qui détiennent le document accordé par la délégation du gouvernement espagnol et qui autorisait jusqu’à récemment le transit entre les deux pays.

«Depuis samedi dernier, la situation a changé. A la frontière marocaine, le trafic est empêché pour les personnes qui tentent de pénétrer dans l’un ou l’autre pays», en présentant seulement le document de voyage, ajoute le média.

«Il y a 50 ans que j’ai ce document mais le week-end où je voulais aller au Maroc, ils m’ont empêché de traverser et ne m’ont donné aucune explication», a expliqué Khalid Abdelkader, un citoyen visant à Ceuta et qui dit être affecté par cette situation. Il dit aussi avoir tenté dimanche, en vain.

Le document de voyage lui a permis pourtant d’accéder par la frontière espagnole. Le problème reste au côté marocain, précise le média. «Ce document a servi pendant des années. Nos parents et nos grands-parents l’ont utilisé pour aller à La Mecque et j’ai même voyagé à Bruxelles avec», déclare-t-il.

El Faro de Ceuta explique que Khalid Abdelkader n’est pas le seul touché, car lors d’une enquête sur les causes qui ont motivé l’interdiction de passage aux titulaires de ce document, l’intéressé a appris que trois autres personnes n’avaient pas non plus pu traverser la frontière à destination du Maroc, le même jour.

Le média rappelle qu’environ 350 personnes sont porteuses de ce titre de voyage qui permet un transit gratuit entre les deux pays.

Suite : https://www.yabiladi.com/articles/details/87206/autorites-ont-elles-interdit-marocains-ceuta.html